



# Foncia Pierre Rendement

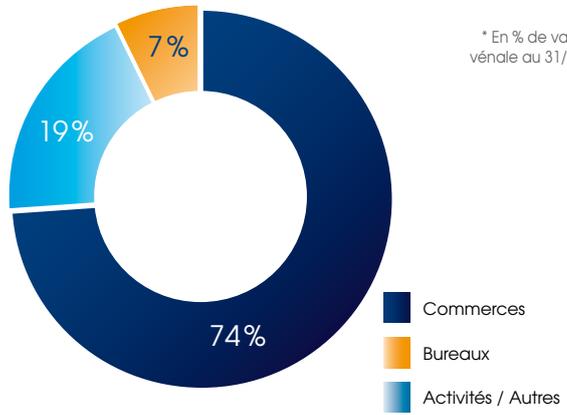
## La SCPI

La SCPI Foncia Pierre Rendement, créée en 1990, est une SCPI de commerce investie à près de 75% en murs de boutiques et locaux commerciaux.

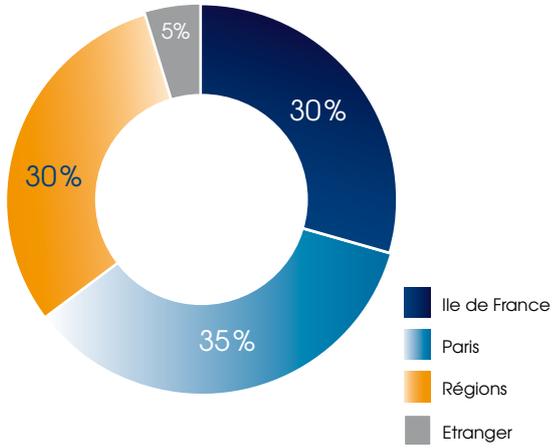
Ce patrimoine immobilier situé majoritairement à Paris et en région parisienne se compose de plus de 175 actifs pour plus de 280 locataires. Cette diversification tant sur la typologie de ses actifs que sur la localisation de ceux-ci permet d'afficher, pour l'année 2016, un taux d'occupation financier de plus de 95%.

## Le patrimoine

Répartition sectorielle\*



Répartition géographique\*



\* En % de valeur vénale au 31/12/16

## Chiffres clés

au 31/12/2016



## Notre politique d'investissement

L'objectif de la SCPI FONCIA PIERRE RENDEMENT est de mener une politique d'investissement ciblée sur des actifs à fort potentiel de revalorisation sur des zones à forte accessibilité ou à proximité d'importants bassins de consommation.

La SCPI Foncia Pierre Rendement poursuit son développement en investissant principalement dans les murs de boutiques de qualité situés à Paris et en région parisienne ou dans les zones commerçantes des centres villes des grandes métropoles françaises. Elle s'assure ainsi une bonne répartition des risques locatifs tout en maintenant un niveau de rendement élevé et régulier.



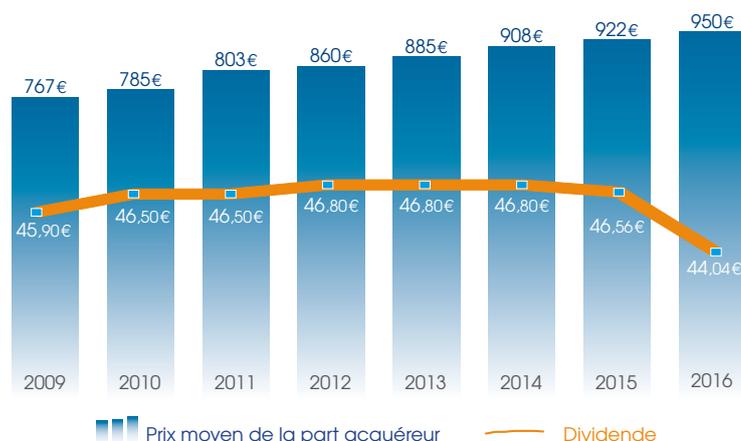
## Les performances

D.V.M. <sup>(1)</sup> 2016	T.R.I. <sup>(2)</sup> 5 ans 2011→2016	T.R.I. <sup>(2)</sup> 10 ans 2006→2016
4,66%	5,57%	8,52%

<sup>1</sup> Le taux D.V.M. correspond à la division du dividende brut avant prélèvement libératoire versé au titre de l'année n (y compris les acomptes exceptionnels et quote-part de plus-values distribuées) par le prix de la part acquéreur moyen de l'année n.

<sup>2</sup> Le Taux de Rentabilité Interne permet de mesurer la rentabilité d'un investissement sur une période donnée tenant compte du prix d'acquisition de la première année considérée de la valeur de retrait au 31 décembre de la dernière année. Le TRI intègre également les revenus distribués.

### Evolution du prix moyen de la part acquéreur et du dividende



## Foncia Pierre Gestion

Foncia Pierre Gestion est une Société de gestion de SCPI. Depuis 30 ans, son métier consiste à créer, structurer, gérer et commercialiser des placements immobiliers de long terme. Elle gère 5 SCPI ayant pour objectif le versement de revenus trimestriels, elles sont détenues par plus de 16 500 porteurs de parts, propriétaires d'un patrimoine de plus de 450 immeubles (commerces/bureaux).

## Nous Contacter

### François CROIZE

Directeur commercial

Tel. : 01 42 68 25 94

Port. : 06 99 86 14 31

francois.croize@foncia.fr

### Philippe CASZALOT

Chargé d'affaires partenaires

Tel. : 01 55 52 56 94

Port. : 06 19 98 71 18

philippe.caszalot@foncia.fr

La note d'information de la SCPI FONCIA PIERRE RENDEMENT a reçu de l'AMF le Visa SCPI n°16-01 en date du 30/03/2016

Siège social: 13 avenue Lebrun 92188 ANTONY Cedex

Société de Gestion de portefeuille: FONCIA PIERRE GESTION

13, avenue Lebrun 92188 ANTONY Cedex

Tél: 01.55.52.53.16 Fax: 01.55.52.52.51

Agrément AMF n° GP-1400024 en date du 11/07/2014

Document réservé aux professionnels



49 Rue Belgrand 75020 PARIS

## Avertissements

Comme toute Société Civile de Placement Immobilier, les SCPI sont exposées à différents risques détaillés dans la note d'information.

### Le risque de perte en capital :

Les SCPI ne présentent aucune garantie de capital ou de performance. Votre investissement est donc exposé à un risque de perte en capital, notamment en cas de cession de parts.

### Le risque de marché (risque immobilier) :

Les investissements réalisés par les SCPI sont soumis aux risques inhérents à la détention et à la gestion d'actifs immobiliers étant précisé que les différents marchés analysés, tant par typologies d'actifs, que géographiques sont marqués par des cycles conjoncturels liés à l'économie générale et à l'évolution des taux longs.

### Le risque lié à la liquidité :

Il s'agit de la difficulté que pourrait avoir un épargnant à céder ses parts.

Il est rappelé que les SCPI ne garantissent pas la revente des parts. La cession des parts dépend de l'équilibre entre l'offre et la demande de parts sur le marché organisé prévu à cet effet.

### Le risque lié au crédit :

Le financement bancaire souscrit par les SCPI s'accompagne d'engagements contractuels dont le non respect rendrait la dette éligible.

### Le risque de contrepartie :

C'est le risque résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Cela inclut notamment le risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés (à des fins de couverture) et par extension, au-delà de la définition réglementaire du risque de contrepartie, les risques locatifs à savoir le risque de défaillance économique d'un locataire.

### Le risque opérationnel :

Il s'agit du risque de pertes dues à des personnes, processus ou systèmes inadéquats ou défaillants, ou résultant d'événements extérieurs. Cette définition inclut le risque de fraude interne ou externe, le risque lié aux pannes de systèmes informatiques et le risque juridique.

De manière générale, il est rappelé que l'investissement en parts de SCPI doit s'envisager sur une durée longue. La durée de placement recommandée est fixée à au moins dix ans.

Ce document est uniquement produit à des fins d'informations et ne constitue en aucun cas une recommandation personnalisée d'achat de parts des SCPI.